

Dossier pratique n°5

Les ados, leur portable et l'internet mobile : nouveaux usages, nouveaux dangers

Contributeurs : Action Innocence France et l'UNAF avec la collaboration de TNS Sofres - Avril 2010
www.actioninnocence.org – france@actioninnocence.org - www.unaf.fr

Première enquête réalisée en France sur les adolescents et le téléphone portable

Méthodologie : Etude menée par TNS Sofres auprès de 500 adolescents de 12 à 17 ans par interviews téléphoniques réalisées du 17 au 19 septembre 2009.

Quelques chiffres

Je n'aimerais pas qu'on me le fasse, mais je le fais quand même aux autres...

- 43% craignent d'être filmés ou pris en photo dans une situation embarrassante... mais 43% d'entre eux l'ont déjà fait.
- 24% des adolescents redoutent de recevoir une vidéo ou une image choquante, et ce taux atteint même 35% chez les plus jeunes (12-13 ans).
- 15% des ados ont déjà fait circuler des contenus choquants.
- 14% ont déjà reçu des messages à caractère sexuel de camarades, et 10% d'inconnus.
- 8% ont déjà filmé une bagarre.

Que font les ados avec leur téléphone portable ? Que craignent-ils ?

L'UNAF et ACTION INNOCENCE ont demandé à TNS SOFRES de réaliser la première étude sur le téléphone portable dédiée aux jeunes avec un double objectif : mieux connaître les pratiques et délivrer des conseils aux parents pour accompagner leurs enfants dans leurs usages. Le téléphone portable et le développement de l'Internet mobile exposent les mineurs à de nouveaux risques que les parents doivent mieux cerner pour mieux les prévenir.

Etre équipé ou ne pas l'être... telle est la seule question

Les discussions avec les parents portent avant tout sur le choix du téléphone et du forfait et peu sur les usages. Pourtant, plus les jeunes grandissent plus les usages du mobile se diversifient : fonction émergente, l'internet mobile concerne 1 adolescent sur 5.

Parler, définir des règles, montrer l'exemple

- **Parlez-en** : l'usage du téléphone mobile doit être un sujet d'échange et de dialogue au sein de la famille ! Cela ne s'oppose pas à recherche de confiance et d'autonomie de l'adolescent, bien au contraire !
- **Fixez des règles** : les adolescents attendent des parents qu'ils fixent des règles ou des repères, même si c'est pour les transgresser.
- **Donnez l'exemple** : veillez à montrer l'exemple à vos enfants... les règles de sécurité et de civisme s'appliquent à tout le monde !

Téléphone portable, ordinateur : mêmes risques, mêmes règles

- **Protection des données personnelles** : rappelez à votre enfant qu'il ne doit pas dévoiler d'informations personnelles sur les tchats, les forums de discussion ou les réseaux sociaux.
- **Harcèlement, sexting, contenu violent ou choquant** : des simples blagues potaches aux conduites à risque, il n'y a souvent qu'un pas. Encouragez votre enfant à vous avertir s'il est victime de quelque chose qui lui déplaît. Soulignez qu'il n'est pas responsable de ce qu'il subit.
- **Education numérique** : être parent aujourd'hui nécessite d'intégrer les nouvelles technologies. Cependant, certaines bases d'éducation restent les mêmes qu'avant, comme ne pas faire aux autres ce que l'on ne voudrait pas que l'on nous fasse, ou être respectueux des autres...
- **Contrôle parental** : demandez à votre opérateur d'activer le contrôle parental sur le mobile de votre enfant. Mais attention, aucun système ne garantit une protection absolue.



Les jeunes sont conscients des règles d'utilisation liées à la santé mais ne les appliquent pas

- 77% des ados savent qu'il est conseillé d'utiliser un kit oreillette mais seulement 34% le font.
- 96% savent qu'il est déconseillé de dormir avec un portable sous l'oreiller mais 31% le font.

En ce qui concerne les contacts avec les inconnus, ce sont 4 adolescents par classe qui sont concernés

- 15% des adolescents ont déjà donné leur numéro de mobile à un inconnu rencontré sur Internet.
- 14% ont déjà envoyé un SMS à quelqu'un qu'ils ne connaissaient pas.

Le portable à l'école...

- 54% des ados ont déjà eu leur téléphone qui a sonné en classe.
- 47% ont utilisé leur mobile pendant les cours.
- 21% se sont fait confisquer leur portable par l'établissement scolaire.
- 7% ont déjà filmé un professeur.

Le contrôle parental sur les téléphones mobiles

Installer le contrôle parental sur le téléphone mobile d'un enfant est très simple et gratuit. Il suffit de le demander à votre opérateur téléphonique qui l'installe sur son réseau.

Le contrôle parental sur les mobiles permet de bloquer l'accès à tout l'Internet mobile. Il laisse passer les sites grand public des portails des opérateurs et filtre l'accès aux sites sensibles, aux sites de rencontre ou de charme.

La désactivation est en revanche plus compliquée afin d'éviter que les enfants ou les adolescents ne le fassent eux-mêmes. C'est le titulaire de la ligne, donc un adulte, qui doit en faire la demande par écrit.

Santé, sécurité, civisme... un dialogue parents-enfants à engager, des conseils à donner

➤ **Santé**

- Veillez à ce que vos enfants aient un usage modéré du mobile.
- Evitez les expositions prolongées aux ondes en lui demandant de réduire la durée de ses conversations, de favoriser le téléphone filaire, d'utiliser le kit oreillette, de téléphoner dans les zones de bonne réception, d'éviter de téléphoner dans les transports ou encore d'éloigner son téléphone pendant la nuit.

➤ **Sécurité**

- Le numéro de téléphone doit être donné avec parcimonie et uniquement à des personnes connues afin de limiter les désagréments.
- Ne pas répondre aux messages (ou SMS) de personnes inconnues.
- Pour faire cesser les messages commerciaux, renvoyez le mot STOP à l'expéditeur.
- Les spams reçus peuvent être signalés en étant transférés au 33700.

➤ **Civisme**

Le passage au collège est souvent synonyme du premier portable pour les jeunes adolescents. Le portable à l'école... un vrai sujet en soi, du lien qui rassure les parents à un usage intempestif... C'est l'occasion de rappeler aux enfants des règles élémentaires de civisme.

- Eviter de téléphoner à ses enfants pendant les cours.
- Ne pas photographier ou filmer quelqu'un sans son accord. Dans tous les cas, l'intimité des autres doit être respectée.
- Il ne faut pas faire circuler d'images à caractère sexuel, violent ou humiliant, même si on en reçoit. Les parents peuvent conseiller à l'adolescent d'en parler à un autre adulte.

En conclusion : illimité ne veut pas dire « pas de limite », bien au contraire. Pour que le portable ne soit ni une source de danger, ni un sujet d'inquiétude, les parents doivent en faire un outil d'éducation. A eux de définir, avec leurs enfants, des règles, de mettre des limites et de les faire appliquer.

Créée en 1999, aux débuts d'Internet, pour lutter contre la pédo pornographie, **ACTION INNOCENCE** évolue en permanence, à l'image de ce média, de ses usages et des nouveaux risques encourus par les jeunes internautes.

ACTION INNOCENCE, c'est :

- la prévention dans les établissements scolaires effectuée par des psychologues, à destination des élèves, des parents et des professionnels ;
- des campagnes d'information dans les médias ;
- la participation aux débats publics sur la gouvernance d'Internet ;
- la lutte contre le trafic de fichiers pédo pornographiques en collaboration avec les services de police et de gendarmerie en Europe.

L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique. Les technologies et médias font partie de la vie des familles. L'UNAF défend, accompagne et informe les familles sur les pratiques et les usages.